

MLC-GR

Relevé de décisions de la réunion du collectif d'administration du 7 janvier 2016

Présents : Antonin Van Exem, Delphine Deltour, Gerald Orange, Guillaume Pelotin, Jean-Marie Almendros, Mathieu Perru, Pierre Bouchon, Valérie Auvray, Jennifer Mayaud
Membre de l'association avec voie consultative : Benoît Leclerc

L'ordre du jour suivant est adopté :

Assemblées générales du 18 janvier

Point finances

Subventions

Financement participatif

Assemblées générales du 18 janvier

En premier lieu, il convient de noter le déroulement de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire avant l'assemblée générale ordinaire.

Intervenant article 4 bis: Mathieu

Intervenant article 5 : Gérald

Intervenant article 11 : Guillaume

Ensuite, au début de la réunion de l'assemblée générale ordinaire, il conviendra de mettre un point à l'ordre du jour à l'intérieur du bilan d'activité que l'on pourrait intituler « **retour auprès des adhérents sur l'exclusion de Jean-Pierre Lancry, administrateur de la MLC-GR** ».

Il conviendra d'argumenter sur le fait que rien ne nous obligeait juridiquement à inscrire ce point à l'ordre du jour mais que compte tenu de l'émoi qu'a pu susciter cette démarche et décision auprès de nos adhérents, il nous est apparu opportun d'y souscrire.

Cette annonce sera accompagnée de la méthode adoptée en CA de ce jour, à savoir : intervention du CA de la MLC-GR 7 minutes, intervention de Jean-Pierre Lancry 7 minutes, questions de la salle 15 minutes, à la fin de cette demi-heure Jean-Pierre Lancry devra quitter la réunion.

A la fin de cette séquence, il sera précisé que l'assemblée générale n'ayant pas le pouvoir de réintégrer un membre exclu, il appartiendra au prochain CA élu de traiter une demande éventuelle de réintégration de Jean-Pierre Lancry.

Il est décidé que cette procédure fera l'objet d'un courriel adressé à Jean-Pierre Lancry qui devra s'engager moralement à la respecter.

Suite à quoi, la réunion reprendra son cours et le rapport moral devra être voté en précisant préalablement que le vote du rapport moral ne prend pas en compte l'évocation de l'exclusion de Jean-Pierre Lancry.

Pour le bon déroulement de la réunion et notamment de l'analyse des pouvoirs et du paiement des adhésions 2016, il conviendra de disposer d'une liste à jour des adhérents et des prestataires.

Interventions :

Bilan d'activité : Guillaume et Mathieu

Bilan Financier : Gérald

Perspectives au lendemain du lancement de l'agnel : Delphine pour le financement participatif, le reste à définir.

Résolution sur les enjeux d'une monnaie solidaire intergénérationnelle : François

Candidatures pour la commission d'agrément des prestataires : Valérie

Point finances :

A ce jour, le compte est créditeur de 1399,74 €, nous sommes en attente d'un versement de 1250 € représentant les sommes acquises au titre des prestations de formation des mois de novembre et décembre. Des adhésions en nombre significatif devraient intervenir à l'occasion de la réunion de l'AG du 18 janvier. A tout cela devrait s'ajouter le financement participatif collecté en janvier. L'ensemble de ces éléments devrait nous permettre de passer l'échéance de janvier. Ensuite interviendra le versement de 2000 €, versement de la première partie de la subvention de la Métropole à la signature de la convention.

En tout état de cause, il convient de demander un rendez vous à la direction du Crédit Coopératif pour exposer notre situation et la convaincre de nous accorder un découvert en cas de difficultés de trésorerie dans l'attente de la perception des subventions attendues.

Subventions :

La demande de subvention ARESS d'un montant de 14 000 € pour 2016 et 8 000 € pour 2017 auprès de la Région a été adressée en fin d'année, et nous sommes en attente d'une réponse.

La demande de subvention auprès de la Métropole d'un montant de 3 500 € a été adressée en tout début d'année et ne devrait pas poser de difficultés (nous avons été destinataire d'un courrier de l'élu faisant état d'un accord de principe).

A venir:

Demande de prêt sans intérêts HNA ---→ Jean-Marie, Gérald)

Demande de subvention ADEME ---→ Antonin

Sollicitation des municipalités (prestation maillage territoire) ---→ Gérald

A noter, appel à projets Crédit Coopératif, clôture en février

Financement participatif.

La mise en place prochaine du nouveau site internet devra avoir le minimum d'impact sur l'accès au financement participatif du public.

Réunions à venir :

19 janvier ---→ présentation de la monnaie locale à Groupama (Mathieu et Delphine)

Artisans du Monde souhaite un resserrement des liens des administrateurs des deux associations et propose une rencontre le 2 février.

Le Rapporteur

Jean-Marie Almendros